



Patrimoine

- Légende**
- Site historique: arrondissement historique et naturelle; aire de protection
 - Édifice classé et reconnu
 - Immeuble significatif
 - Édifice cité
 - Secteur significatif à critères
 - Secteur significatif à normes
 - Secteur significatif moderne et contemporain
 - Parcs
 - limite d'arrondissement

Date: 11 mai 2010

